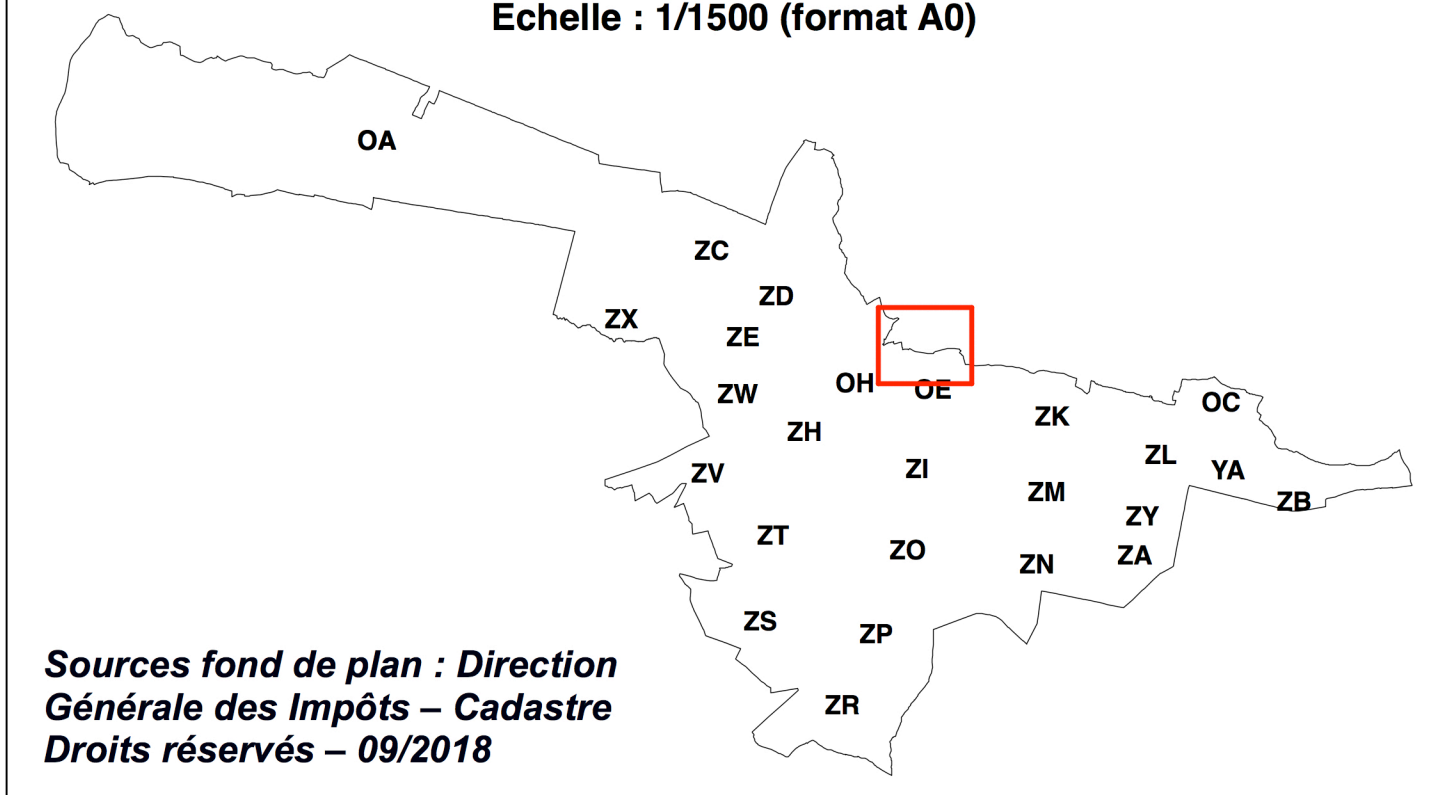


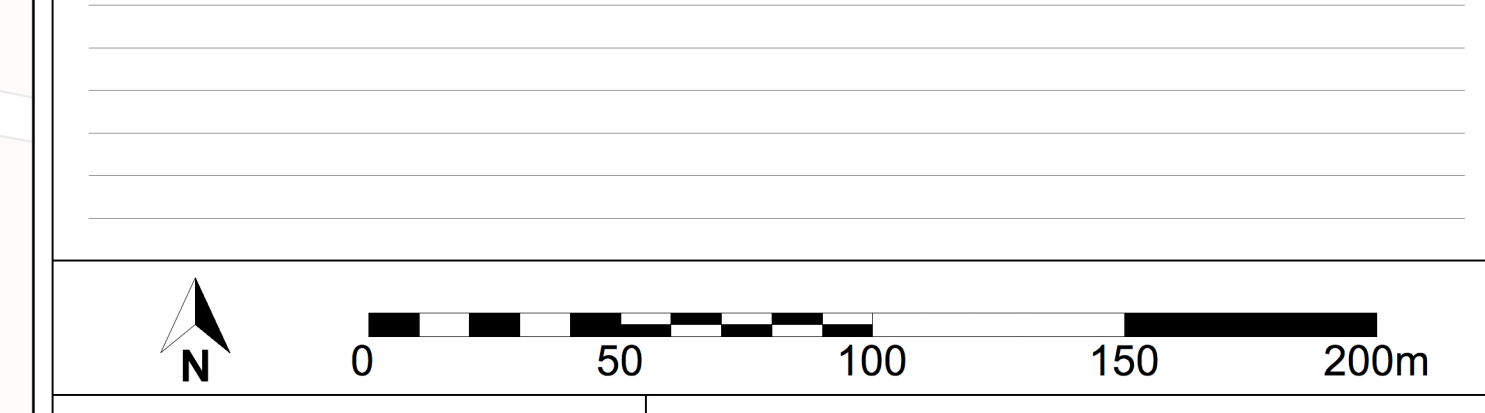
**Pièce 2.1 :**  
**Plan de Valorisation**  
**de l'Architecture et du Patrimoine**  
Echelle : 1/1500 (format A0)



Sources fond de plan : Direction Générale des Impôts – Cadastre  
Droits réservés – 09/2018

- 25/04/2022 -

Notes :



Groupement : K.urbain mandataire  
BAIZEAU Architecte  
B.E.I.D.E.A.L.  
Agence COUASON  
Chroniques Conseil

**Légende**

- Limite administrative**
- +— Limite communale
- Limite du site patrimonial remarquable et du plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine**
- +— Limite de SPR et de PVAP
- +— Limite de secteur (cf. Pièce 2.2 : plan des secteurs)
- Autres**
- ▨ Abords de monuments historiques
- Immeubles bâtis ou non bâtis classés ou inscrits au titre des monuments historiques et soumis à la législation relative aux monuments historiques.**
- ⊠ Immeuble classé ou inscrit au titre des MH
- Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis protégés à conserver, à restaurer et à mettre en valeur**
- ▨ Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées
- ▨ Immeuble bâti notable
- ▨ Immeuble bâti d'accompagnement
- +— Mur de soutènement, rempart, mur de clôture
- +— Rempart
- +— Mur de soutènement, mur de clôture
- ★ Élément extérieur particulier
- ▨ Parc ou jardin de pleine terre
- ▨ Espace libre à dominante végétale
- Arbre remarquable et séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble
- ▨ Séquence naturelle
- ▨ Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale
- ▨ Cours d'eau ou étendue aquatique
- Immeubles non protégés**
- ▨ Immeuble bâti non protégés
- ▨ Immeuble non bâti ou autres espaces libres
- Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction**
- ⊠ Immeuble bâti à requalifier
- ▨ Espace vert à créer ou à requalifier
- ▨ Place, cours ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier
- ▨ Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur
- ▨ Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
- ▨ Limite imposée d'implantation de construction

